**FICHE FORMATION**

**L’entretien professionnel**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la formation | L’entretien professionnel |
| Textes de référence | * Article L6315-1 du code du Travail
* Article L. 6323-13 du code du travail
* Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l’emploi et à la démocratie sociale
* Décret n°2018-1171 du 18 décembre 2018 relatif aux modalités d’abondement du compte personnel de formation
* Ordonnance n° 2019-861 du 21 août 2019 visant à assurer la cohérence de diverses dispositions législatives avec la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

  |
| Objectifs  | 1. **Comprendre ce qu’est l’entretien professionnel, le mettre en place et se l’approprier afin d’en faire un outil de management stratégique**
* Comprendre ce qu'est l’entretien professionnel et dans quel contexte il s'inscrit
* S’approprier les règles de sa mise en place
* Appréhender son enjeu
* Maitriser son processus de mise en place, son rôle et ses aboutissants
* Comprendre ses rouages et maitriser les outils indispensables à son bon déroulement
 |
| Public  | Toute organisation concernée par ce sujet et toute personne susceptible de faire passer des entretiens professionnels |
| **Prérequis** | Aucun |
| **Programme de la formation** | 1. Les caractéristiques et les enjeux de l'entretien professionnel
2. La préparation de l'entretien professionnel
3. Les différentes étapes de l'entretien professionnel
4. Accompagner les collaborateurs dans l'élaboration de leur projet professionnel
5. Mener l'entretien professionnel
6. Les typologies de situations difficiles pour les anticiper et les gérer avec efficacité et diplomatie
7. Conclure l'entretien professionnel
8. Intégrer l'entretien professionnel dans une démarche GEPP
 |
| **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** | Abracadabra Conseil prend en compte, dans la limite de ses compétences, vos aptitudes et vos capacités afin de vous proposer des conditions de formation adaptées et ainsi compenser votre handicap (art.D5211-2 et suivants, code du T).Les locaux d'Abracadabra Conseil ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite mais plusieurs solutions existent ! Contactez-moi afin de définir un autre lieu de formation. |
| Durée et organisation  | 2 jours soit 14 H. Formation en présentiel, principalement en entreprise. Possibilité d’adapter la formation en durée, en demi-journées en fonction des besoins de l’entreprise et des capacités des candidats (personne en situation de handicap) |
| Méthodes pédagogiques mobilisées  | Le processus pédagogique est adapté en fonction des besoins de l’organisation et des participants. Pédagogie basée sur l’interaction avec le groupe, sur l’alternance de séquences théoriques et de moments d’échanges, sur le partage d’expériences, sur des mises en situation afin de faciliter l'intégration des différentes séquences et l’accélération des apprentissages. |
| **Modalités et Délais d’accès** | Devis et convention de formation. De 1 à 3 mois, suivant l’acceptation du devis et la disponibilité de l’intervenante. |
| **Financement** | Propre ou Contactez votre OPCO pour vérifier si vous pouvez bénéficier d’une prise en charge.  |
| Tarifs  | Les prix sont donnés sur demande à l’établissement d’un devis.  |
| Date et Lieu | Planification des journées établie avec le client en fonction de nos disponibilités respectives.En présentiel: en entreprise |
| Contact | Virginie CHANSARD, dirigeanteAbracadabraconseil@gmail.com. Tél : 06 67 46 87 62 |
| **Validation** |  Evaluations au cours de la formation à travers des questionnaires et à l’issue de la formation. Remise d’une attestation d’évaluation des acquis et d’un certificat de réalisation.  |
| **Modalités d’évaluation** | Questionnaire de satisfaction sur la formation effectuée et à trois mois. Les résultats des évaluations sont visibles sur abracadabraconseil.fr  |
| **Déontologie** | Bienveillance, empathie, neutralité, processus d’amélioration continue, respect des personnes, discrétion, confidentialité, respect du consentement. |